

Urgences

Les numéros d'appel d'urgence permettent de joindre gratuitement les secours 24h/24

Une personne mieux informée aidera les secours à intervenir dans de meilleures conditions et le plus rapidement possible.

Ci-dessous vous sont présentés les numéros à appeler en cas de situation d'urgence.

Dans tous les cas, pour faciliter et accélérer le traitement de votre appel, pensez à préciser ces 3 points :

- Qui je suis ? Vous êtes victime, témoin,... Et donnez un numéro de téléphone sur lequel vous restez joignable
- Où je suis ? Donnez l'adresse précise de l'endroit où les services doivent intervenir.
- Pourquoi j'appelle ? Précisez les motifs de votre appel.

Enfin, écoutez attentivement les conseils donnés sur la conduite à tenir avant l'arrivée des secours. Votre comportement peut permettre de sauver une vie.

Samu : 15

Pourquoi appeler le 15 ?

Le Service d'aide médicale urgente (SAMU) peut être appelé pour obtenir l'intervention d'une équipe médicale lors d'une situation de détresse vitale, ainsi que pour être redirigé vers un organisme de permanence de soins (médecine générale, transport ambulancier,?)

- en cas de besoin médical urgent
- en cas de malaise
- en cas de coma
- en cas d'hémorragie
- en cas de douleur thoracique (cela peut être un infarctus et la mort peut survenir rapidement)
- en cas de difficultés respiratoires (surtout si la personne est asthmatique ou cardiaque ou que cela se produise lors d'un repas)
- quand une personne ne respire plus
- quand vous vous trouvez en présence d'un brûlé
- en cas d'intoxication

- etc.

Police secours : 17

Pourquoi appeler le 17 ?

- en cas de violences
- en cas d'agression
- en cas de vol à l'arraché
- en cas de cambriolage
- etc.

Votre appel sera traité par le centre police secours qui enverra immédiatement sur place l'équipe de policiers la plus proche et la mieux adaptée à la situation. Pensez à bien décrire les agresseurs, noter les numéros de plaque, indiquer la direction de fuite, etc.

En cas d'appel non urgent, c'est-à-dire pour signaler à la police un fait qui ne nécessite pas d'intervention immédiate, contactez la gendarmerie.

Sapeurs-pompiers : 18

Pourquoi appeler le 18 ?

- en cas d'incendie
- en cas de fuite de gaz
- en cas de risque d'effondrement
- en cas d'ensevelissement
- en cas de brûlure
- en cas d'électrocution
- en cas d'accident de la route

Des réunions régulières ont été organisées par la municipalité avec l'aide des pompiers, dans le cadre de l'utilisation du défibrillateur cardiaque situé dans la salle polyvalente. Après avoir appelé les secours et branché le défibrillateur il suffit de suivre les consignes ou le rythme de massage qu'il propose mais ne jamais interrompre ce massage tant qu'un personnel qualifié n'a pas pris le relais. Depuis janvier dernier et pour des raisons d'hygiène le bouche à bouche n'est plus de rigueur sauf pour les secouristes ou le personnel de secours.

Samu social : 115

Enfants disparus : 116

Enfance en danger : 119

Toutes urgences européennes : 112



***Mairie
de Nargis***

*1, rue de la Mairie
45210 Nargis
02 38 26 03 04 accueil@mairie-nargis.fr*

Source URL: <http://www.mairie-nargis.com/vie-pratique/sante/urgences>